
Type d'intervention	Postulat (art. 32 RCG)
1 ^{er} signataire	Delarze Madeleine Choisissez un élément <i>Signatures des cosignataires</i>
Cosignataires	

Dépôt au nom d'un groupe	PS / Tissières Isabel
--------------------------	-----------------------



Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission	
-------------------------------	--

Signature du Président

Titre

Camps de vacances pour les enfants de notre Commune

Texte de l'intervention

Pour toute notre jeunesse, notre Commune dispose d'infrastructures extérieures près des Perraires, une place de jeux dans chaque village, une piscine couverte (fermée durant les vacances scolaires). Il y a le passeport-vacances, les scouts et nos nombreuses sociétés locales qui proposent à leurs membres des sorties ou camps durant les vacances.

Avec ce qui précède, on peut s'imaginer qu'il est tout de même difficile pour les familles de notre commune, surtout non-affiliées, de fournir assez d'occupations pour leurs enfants durant les deux mois de vacances d'été. Qui plus est beaucoup d'établissements ferment leurs portes.

Des camps de vacances pour tous les enfants de notre commune seraient une aubaine.

Notre commune voisine, Monthey, propose sur son site internet des "camps de vacances/subventions" en partenariat avec la société Evazion (www.evazion.ch), société qui offre un magnifique panel de camps de vacances pour toutes les saisons et déjà dès 5 ans.

M. Alain Bosco qui a créé les camps, la société a été fondée en 1996, explique que son but premier était de collaborer avec les communes. La tâche était complexe et la logique a voulu que ce soit les communes qui prennent contact.

La collaboration avec Monthey s'est faite grâce au "Chalet Cazot", ancienne colonie de vacances de la ville qui est géré par Evazion.

La commune de Monthey offre un subside à ses habitants (son barème est fait selon le revenu net imposable du parent qui a l'autorité) pour l'ensemble des camps proposés par l'association. Evazion ajoute un rabais journalier aux enfants de Monthey qui font le camp sur le site montheyсан. Tout passe par le site communal de Monthey, très explicite.

Il n'y a pas de passe-droit pour les enfants de la commune "premier arrivé, premier servit".

Selon M. Bosco, une collaboration avec la Commune de Collombey-Muraz est tout à fait concevable, tout est possible, il (la société) est totalement ouvert à la discussion, aux idées.

Et selon lui, un partenariat avec notre commune est simple à mettre en place. Il n'est absolument pas nécessaire d'engager une personne pour s'occuper de ça.

A savoir: administrativement, après inscription (depuis le site communal), la société contacte la commune pour savoir quelle subvention est octroyée à l'enfant, frs/j. (camp minimum 5 jours), l'association facture aux parents ce qu'ils doivent après déduction, la commune paie ce qu'elle doit. M. Bosco révèle encore que les subventions par année pour Monthey s'élèvent à env. Frs.20'000.-, il pense que pour notre commune ce serait dans les Frs.10'000.-. Et si Collombey-Muraz dispose d'un chalet, d'un bâtiment, pour permettre de concevoir un camp sur la commune, la société Evazion fourni les moniteurs, le personnel et organise entièrement l'activité sur le site. Seule condition demandée, que ce soit pour un minimum de 4 semaines afin de permettre une bonne organisation.

Conclusion

Le Covid est passé par là, chacun souhaite un retour à une vie normale, les enfants, la jeunesse peut-être encore plus.

Proposer aux familles un espace temps, pour un moment, pour leurs enfants. Préconiser la découverte, les échanges, l'amitié dans d'autres contextes. C'est ce que procure en général les camps de vacances pour enfants et c'est ce qui est proposé ici avec la collaboration d'une société qui, selon son site, démontre un professionnalisme exemplaire.

Dans cet esprit et selon l'ART.32 du Règlement du Conseil général, nous faisons la demande au Conseil Municipal d'étudier cette proposition.

Collombey-Muraz, le 16 août 2021

1^{er} signataire :

